4 novembre 2026

Solidarité avec la résistance des travailleuses et travailleurs d'Ukraine !

Depuis le 24 février 2022, l'Ukraine fait face à une guerre d'agression à grande échelle menée par la Russie. Alors que le conflit se prolonge, les pressions exercées par les États-Unis de Donald Trump, en connivence avec Vladimir Poutine, font craindre une issue imposée à l'Ukraine, au mépris du droit de la population à décider de son avenir. Dans le même temps, le pays manque toujours de moyens de défense suffisants pour protéger sa population et ses infrastructures.

La situation humanitaire demeure particulièrement préoccupante. Les bombardements russes frappent quotidiennement les infrastructures civiles, les écoles, les établissements de santé et les réseaux d'approvisionnement en eau, en chauffage et en électricité. À l'approche de l'hiver, ces destructions menacent directement les conditions de survie de millions de personnes. Récemment encore, les Nations Unies ont alerté sur l'urgence de mobiliser une aide internationale supplémentaire, notamment pour répondre aux besoins humanitaires croissants dans la région de Kyiv.

La CFDT, la CGT, FO, la CFE-CGC, la CFTC, l'UNSA, SOLIDAIRES et la FSU condamnent sans ambiguïté l'agression impérialiste russe et toute "négociation" menée au mépris de la volonté du peuple ukrainien.

Nous appelons à poursuivre et renforcer les actions d'information et de mobilisation en France sur la situation en Ukraine et les conséquences de cette guerre pour la population ukrainienne.

À cette situation s'ajoutent les menaces qui pèsent sur les droits sociaux en Ukraine.

Aux côtés des organisations syndicales ukrainiennes, nous dénonçons l'adoption, le 12 octobre dernier, par la Rada, de la loi sur la santé et la sécurité au travail, porteuse de graves régressions. Ce texte marginalise le rôle des syndicats dans la surveillance effective de la sécurité et de la santé au travail et dans la prévention des risques professionnels. Alors qu'un tiers de la main-d'œuvre du pays est employé dans des conditions de travail dangereuses, encore aggravées par la guerre, la loi affaiblit les garanties existantes, notamment les mécanismes d'indemnisation, les prestations sociales et les dispositifs de protection des travailleurs exposés à ces risques.

Autre sujet de préoccupation majeure - le projet gouvernemental de réforme du Code du travail, dont l'examen débute au parlement, risque d'accentuer la précarisation des salarié.es, d'affaiblir les protections collectives et de restreindre les droits syndicaux.

La CFDT, la CGT, FO, la CFE-CGC, la CFTC, l'UNSA, SOLIDAIRES et la FSU, réaffirment leur solidarité avec les syndicalistes ukrainien.nes qui, tout en participant activement à la résistance envers l'occupation militaire russe, continuent à s'organiser, à défendre les droits des salarié.es et à porter leurs revendications sociales malgré les conditions imposées par la guerre.

La solidarité internationale, la défense des droits syndicaux et sociaux et la recherche d'une paix juste et durable restent au cœur de notre engagement commun.

Solidarité avec les travailleuses et les travailleurs d'Ukraine !

Troupes russes hors d'Ukraine !

Pour une paix juste et durable et pour la justice sociale !